

Gestion Privée

Le mandat de gestion

Le mandat de gestion noue une **relation de confiance** entre des professionnels et un investisseur. A partir de l'analyse de votre situation patrimoniale et de vos connaissances financières nous vous proposons un investissement sur mesure qui réponde à vos exigences et votre horizon de placement.

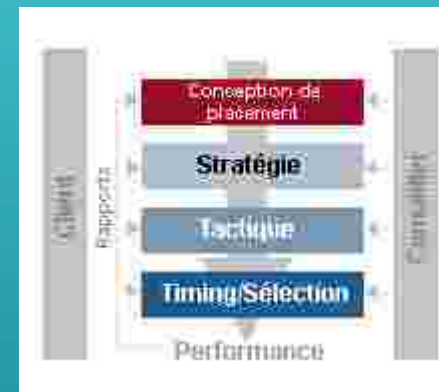
Le mandat de gestion permet de **déléguer la gestion de votre portefeuille en toute sérénité.**

Les forces de notre proposition: la Multi Gestion

La multi gestion consiste à sélectionner auprès de l'ensemble des banques et des sociétés de gestion, **les meilleurs gestionnaires d'OPCVM*** dans leurs catégories respectives et de **saisir les opportunités d'investissement.** Ainsi face à l'évolution des marchés financiers ainsi qu'à l'émergence de nouvelles économies, la multi gestion s'impose et correspond aux nouvelles exigences de nos clients.

Les avantages de la multi gestion sont:

- de diversifier vos investissements
- d'accéder à l'expertise des meilleurs gérants
- de réduire la volatilité de votre portefeuille



Nous savons que les attentes de chacun sont différentes en termes de niveau accepté de risque, de disponibilité des avoirs, de maîtrise des rouages économiques et financiers. C'est pourquoi nous vous offrons le choix parmi différents modes de gestion financière de vos avoirs. Consultez nous